

COUPON-REPONSE A REMETTRE AU PLUS VITE A L'ENSEIGNANT(E)

BADGE SCOLAIRE CLASSES DE MATERNELLE ET PRIMAIRE

Un badge nominatif avec un code barre dénommé « badge scolaire » permet de comptabiliser les passages de votre enfant au self.

Cette carte est valable pour toute l'année scolaire. Les enseignantes en sont dépositaires, sauf en CM2, où elle servira de Carte d'Identité scolaire.

FONCTIONNEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE POUR LA RESTAURATION

Seul l'élève muni d'un badge peut avoir accès au self.

Deux régimes sont proposés : **Demi – Pensionnaire (DP) ou Externe (E)**

Régime « DP » : l'élève déjeune au self au moins 1 fois et 1 jour FIXE dans la semaine.

Dans ce cas au début de chaque trimestre sur la note de frais, il vous est facturé une somme forfaitaire correspondant au nombre de repas théorique du trimestre. Le prix du repas est de **6,65 €**. Il ne peut y avoir de réduction du forfait qu'en cas d'absence, justifiée par un certificat médical, de plus de cinq jours ouvrés consécutifs.

Régime « E » : les autres cas.

Vous devez acheter des repas d'avance de façon à ce que la carte soit toujours alimentée. Le prix du repas est de **6,98 €**. A chaque passage du badge un repas est décompté. Un badge ne peut passer qu'une seule fois par jour.

Vous trouverez ci-dessous un **coupon-réponse** sur lequel vous devrez **choisir** le régime de cantine de l'élève, **ce choix est irrévocable pour tout le trimestre**. Les changements de régime de cantine ne se font qu'à la fin de chaque trimestre et sont valables pour tout le trimestre.

N.B : à chaque passage au self, l'élève a la possibilité de connaître le solde de sa carte.



.....
COUPON-REPONSE à remettre à l'enseignant qui transmettra au Service Comptable

NOM PRENOM

CLASSE

Je choisis pour mon enfant le régime de demi-pension :



REGIME « DP »

(facturé au trimestre)

JOUR(S) CHOISI(S)



LUN



MAR



MER



JEU



VEN



REGIME « E »

(Repas payables d'avance, par 5 au moins)

Date

Signature